

Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques

Donnons une deuxième vie à nos appareils usagés



Moins jeter,
mieux trier

■ Identification des appareils électriques ou électroniques collectés



! Même en panne, les appareils doivent être déposés propres, bien vidés de leur contenu et dans le meilleur état possible.

■ Dispositifs de collecte et devenir

Si vous souhaitez vous séparer de vos anciens appareils électriques ou électroniques, vous disposez de 3 solutions éco-responsables :

3 SOLUTIONS ÉCO-RESPONSABLES

- Une collecte ponctuelle sur votre commune réalisée par Emmaüs**
Les D3E collectés par Emmaüs sont remis en état pour être réemployés ou valorisés par recyclage.
- Un dépôt dans les déchèteries du territoire de l'Agglomération du Choletais**
Un dépôt de votre ancien appareil auprès des distributeurs lors de l'achat d'un appareil neuf.
- Les D3E collectés sont acheminés vers des centres de traitement, où ils sont débarrassés de leurs composants dangereux, avant d'être recyclés ou valorisés sous forme d'énergie.**

contactdechets@choletagglomeration.fr

N° Vert 0800 97 49 49



CHOLET
agglomération

Samedi 30 septembre 2023

SAINT PAUL DU BOIS

Rue de L'Église
Parking devant maison du théâtre
(face à l'hôtel)